



Prénom non officiel sur fiche de paye

Par **fazo**, le **06/03/2012** à **12:33**

Bonjour,
j'ai un prénom usuel non officiel sur mes fiches de paye.
Je me présente en tant que professionnel avec ce prénom là.
Cependant tous mes documents officiels administratifs sont avec mon prénom officiel (carte vitale, banque etc)
Quelles incidences possibles? (retraite par exemple)
merci pour votre attention à ma question.

Par **Tisuisse**, le **06/03/2012** à **12:35**

Bonjour,

Aucune incidence car votre dossier est répertorié sous votre numéro de sécurité sociale, dit aussi numéro INSEE.

Par **kingdom**, le **01/05/2012** à **03:25**

il va falloir prouver qu'il s'agit de votre nom en tant que salarié en cas de litige (s'il manque cotisations qui ne figure pas sur votre relevé de carrière). Tout comme les artistes vous pouvez utiliser d'un autre prénom mais penser à en conserver la preuve (contrat...) jusqu'à liquidation de vos droits à retraite